



HAL
open science

Une nouvelle approche de l'enseignement des sciences économiques à l'université de Bourgogne : un bilan après deux ans d'expérimentation

Cathy Perret, Hélène Sultan

► To cite this version:

Cathy Perret, Hélène Sultan. Une nouvelle approche de l'enseignement des sciences économiques à l'université de Bourgogne : un bilan après deux ans d'expérimentation. Vers un changement de culture en enseignement supérieur. Regards sur l'innovation, la collaboration et la valorisation., May 2007, Montréal (Québec), Canada. pp.656-658. halshs-00169356

HAL Id: halshs-00169356

<https://shs.hal.science/halshs-00169356v1>

Submitted on 3 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une nouvelle approche de l'enseignement des sciences économiques à l'université de Bourgogne : un bilan après deux ans d'expérimentation

Cathy PERRET¹ & Hélène SULTAN²

Université de Bourgogne

24^e Congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire, Montréal (Canada), 16-18 mai 2007

Introduction

Depuis quelques années, tous les acteurs concernés s'accordent sur le constat que la filière universitaire « sciences économiques » est en crise (voir Alternatives économiques n°174, octobre 1999) : chute des effectifs plus prononcée que dans les autres filières universitaires, difficultés d'insertion professionnelle plus marquée qu'auparavant et plus fortes que dans les autres filières. C'est dans ce contexte qu'un intense débat a vu le jour sur l'enseignement des sciences économiques au sein de l'enseignement supérieur initiée par des étudiants (le mouvement autisme en économie). Les critiques faites à l'enseignement sont nombreuses (Laguérordie & Thibault 2001 ; Vernières, 1999, Fitoussi 2001) : manque de pluridisciplinarité, dogmatisme des enseignements, perte de culture générale des étudiants, enseignements de « mondes imaginaires » de « techniques » et d'« outils » sans lien avec l'actualité ni confrontation avec le réel... .

Figure 1. Illustration d'une critique faite de l'enseignement en sciences économiques



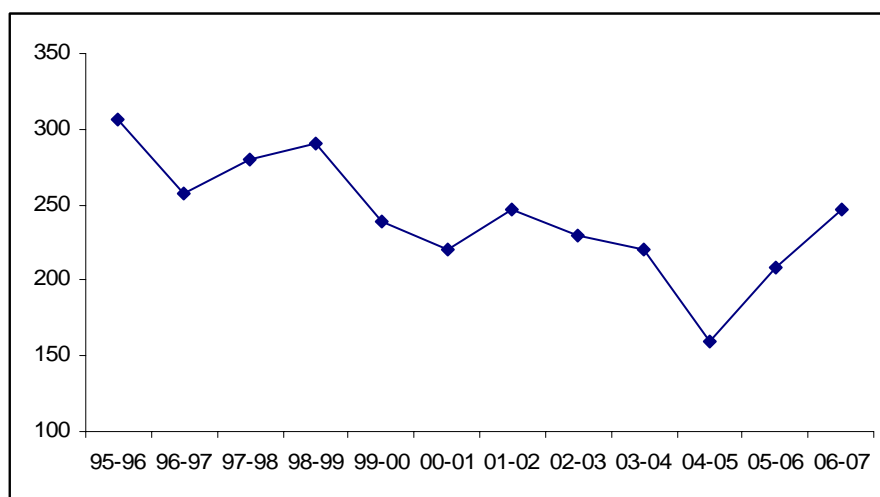
Confrontée également à une baisse significative de ses effectifs en première année de plusieurs années (cf. figure 1), l'équipe pédagogique de L1 de sciences économiques s'est engagée dans une réforme de ses enseignements. Il s'agit d'une initiative d'une partie des enseignants de la filière, sans qu'il n'y ait eu incitation ou appui des instances de l'université.

¹ CIPE/IREDU, Pôle AAFE, Esplanade Erasme, BP 26513, F-21065 Dijon cedex, cathy.perret@u-bourgogne.fr

² LEG - Pôle d'Economie et de Gestion, 2, bd Gabriel - BP 26611, F-21066 Dijon cedex, helene.sultan@u-bourgogne.fr

Cette baisse des effectifs de première apparaissait d'autant plus cruciale aux enseignants qu'elle avait et aura des répercussions sur les effectifs des formations locales de niveau supérieur. Ce qui a des conséquences sur les moyens alloués (ceux-ci dépendant largement des effectifs), sur les services d'enseignements des personnels titulaires, etc. Une telle baisse était en outre d'autant plus mal vécue que l'école de commerce locale voyait ses effectifs s'accroître en bénéficiant de droits d'inscription nettement plus importants et avec des enseignants n'ayant pas toujours une formation aussi élevée. A terme, la survie de la filière apparaissait menacée.

Graphique 1 Les inscriptions en première année de sciences économiques à l'université de Bourgogne de 1995 à 2006



Sources : BO-APOGEE de l'université de Bourgogne

La réforme a été menée à la suite d'un état des lieux sur la première année de Licence, qui a été réalisée grâce à des rencontres avec les enseignants des lycées de la région et à partir de discussion avec les étudiants de la filière. Deux constats majeurs ont ainsi été faits quant aux difficultés rencontrées par les jeunes étudiants :

- La première, commune à l'ensemble des filières, vient du fait que les étudiants de L1 se sentent moins encadrés à l'université qu'au lycée, apprécient peu l'anonymat des cours en amphitheâtre, et rencontrent parfois des difficultés liées à des compétences écrites et orales un peu faibles.
- La deuxième série de difficultés est propre à la filière science économique. Le passage entre le secondaire et le supérieur s'accompagne d'un changement important dans la présentation de la discipline, qui devient nettement plus théorique et abstraite, donc pour certains plus ardue.

La finalité de cette réforme pédagogique était de résoudre les problèmes d'attractivité de la filière, et fidéliser les étudiants. A cet effet, trois objectifs pédagogiques ont été retenus :

1) Offrir un encadrement individualisé :

Pour l'équipe pédagogique, il est tout d'abord apparu indispensable de créer un suivi individualisé et un contact direct entre étudiants et enseignants. Il s'agissait ainsi de concurrencer sur leur terrain les classes préparatoires aux grandes écoles, et notamment aux écoles de commerce, qui offrent un suivi rapproché des élèves, élément d'attractivité certain pour ces derniers. Parallèlement, il fallait repenser la conception et l'organisation du tutorat, qui subissait une certaine désaffection. Cette désaffection semblait en effet très dommageable,

d'autant plus que la fonction principale du tutorat était justement d'offrir un encadrement et un soutien individualisé aux étudiants.

2) Faire le lien enseignement – faits réels

l'équipe pédagogique souhaitait souligner la relation entre enseignement et faits réels en démontrant l'utilité des concepts théoriques en économie pour comprendre le monde environnant et les faits d'actualité. Il s'agissait ainsi de prendre en compte les remarques concernant caractère trop abstrait des enseignements dispensés.

3) Développer des compétences professionnalisantes chez les étudiants

Pour prendre en compte d'une autre manière, les remarques concernant le caractère trop théorique des enseignements dispensés dans la filière, l'équipe pédagogique a souhaiter développer les capacités des étudiants dans les domaines suivants : la production écrite sous forme de rapport, la soutenance orale devant un auditoire, le travail en équipe et la maîtrise de l'outil informatique.

I. Présentation de la réforme engagée en L1 de sciences économiques à l'uB

Cette réforme a pris effet lors de la rentrée universitaire 2004-05. Elle a été mise en œuvre par l'intermédiaire d'un nouveau cours reliant théories et actualités économiques. Pour ce nouveau cours, une évaluation originale des apprentissages des étudiants a été introduite, un nouvel accompagnement des étudiants a été aménagé et l'équipe pédagogique s'est fortement impliquée. Ce cours a ainsi été porteur de la réforme et considéré comme une expérience pour la filière. Avant d'engager une refonte globale, une expérimentation restreinte apparaissait en effet nécessaire.

I.1. Un enseignement reliant théories et actualités économiques

Pour démontrer l'utilité des concepts théoriques en économie pour comprendre le monde environnant et les faits d'actualité, un nouveau cours a été introduit dans les enseignements de L1, à l'occasion du changement de refonte des enseignements dictée par la mise en œuvre du cursus européens licence-master-doctorat (LMD) au sein de l'établissement. Ainsi, par exemple, le thème « comment la théorie de l'agence peut-elle aider à analyser la réforme de l'Assurance-Maladie d'août 2004 ? » pourra être abordé. Le principe consiste à décrire la réforme de l'assurance maladie, et à montrer dans quelle mesure la théorie de l'agence permet de comprendre à la fois les enjeux, les résultats attendus et éventuellement les limites de cette réforme.

Pour illustrer le pouvoir explicatif des théories pour l'analyse de l'actualité économique, un certain nombre de thèmes ont été choisis. Deux exigences partiellement contradictoires ont déterminé le choix des thèmes :

- développer des concepts théoriques de façon suffisamment détaillée pour qu'ils puissent servir ensuite à analyser de façon pertinente un phénomène d'actualité
- présenter ces théories de façon simple (il s'agit du premier semestre universitaire d'économie des bacheliers), compréhensible, et dans une durée assez limitée

En outre, le choix de ces thèmes est également orienté par les principales filières de spécialisation du département d'économie auquel sont adossés les diplômes de Masters et

Doctorat comme les axes de recherche des équipes scientifiques. Ceci permet ainsi de sensibiliser les étudiants aux sujets qui seront abordés ultérieurement, aux débouchés et aux métiers de leur spécialisation. Mais en outre, elle favorise la participation des enseignants en les mobilisant sur thèmes proches de leurs champs de recherches.

Tableau 1 : les thèmes développés par le cours « méthodes et enjeux de l'économie »

Année universitaire 2004-05 et 2005-06	
-	Réforme de l'Assurance Maladie (août 2004) et théorie de l'agence
-	Déréglementation des industries de réseaux (secteur aérien) et théorie des marchés contestables
-	Crises boursières et rationalité des agents économiques sur les marchés financiers
-	Les différents concepts et mesures des inégalités de revenu
-	Stratégie d'externalisation des entreprises et théorie des coûts de transaction

I.2. Une évaluation originale des apprentissages des étudiants

L'évaluation des étudiants pour ce cours est fait par le biais d'un mémoire collectif. Ce mémoire d'une quinzaine de pages est réalisé par des groupes de 2 à 3 étudiants, les groupes ayant été constitués par l'enseignante de manière aléatoire (elle suit la liste alphabétique des inscrits). Cette production s'effectue sur un sujet en lien avec l'un des quatre premiers thèmes développés lors des cours magistraux et pratiques. Le cinquième thème ne donne pas lieu à des mémoires parce que les étudiants qui auraient à travailler sur un thème abordé tardivement dans le semestre seraient défavorisés par rapport aux autres. Précisons que les sujets de mémoire sont conçus pour mobiliser la grille de lecture théorique abordée en cours, qui est appliquée à un autre fait ou phénomène d'actualité que celui qui a été développé en cours. Par exemple : en cours, est développé le thème « Marchés contestables et déréglementation du secteur aérien » en cours, en sujet de mémoire est proposé « marchés contestables et déréglementation de l'électricité ».

Ce travail en équipe donne lieu à une soutenance orale avec support visuel (powerpoint). Les notes d'écrit et d'oral concernant le mémoire constituent une partie de la note de contrôle terminal. Cette dernière n'est pas exclusivement collective afin de faire en sorte que les étudiants viennent en cours et apprennent les éléments de connaissance pour les thèmes non reliés à leur sujet de mémoire ; mais également pour nuancer l'effet « passager clandestin » d'un(e) étudiant(e) qui n'aurait pas participé de façon équitable au travail du groupe, sans pour autant remettre en cause le principe d'une note collective au mémoire et à la soutenance. La note finale se décompose ainsi de la manière suivante :

- 1/3 : note du travail écrit ;
- 1/3 : note du travail oral (soutenance) ;
- 1/3 : note sur les réponses aux questions de cours posées à l'oral après la soutenance.

La note de question de cours a bien-sûr nécessité la création d'un document de questions et de réponses pour l'ensemble des thèmes abordés en cours, qui a été communiqué aux enseignants, leur permettant d'évaluer les connaissances de cours des étudiants, et permettant d'homogénéiser cette évaluation.

Ce travail devait permettre de remplir un certain nombre d'objectifs :

- Apprentissage du travail par équipe : les groupes ont été imposés aux étudiants (composition des groupes tirée au hasard), pour les mettre en situation réelle de travail en

équipe (dans la vie professionnelle, on choisit rarement ses collègues...). Les notes du travail écrit et oral sont collectives, quelle que soit l'implication de chacun.

- Apprentissage de l'outil informatique : le mémoire a été dactylographié sur traitement de texte et a fait l'objet d'une soutenance avec un support visuel réalisé sur PowerPoint. La recherche bibliographique devait inclure l'utilisation d'Internet.
- Acquisition d'une méthode d'élaboration d'un plan détaillé, en cohérence avec la problématique formulée par les étudiants : fiche de méthode distribuée et analysée en tutorat, puis encadrement par les différents enseignants qui encadrent les mémoires.
- Réflexion sur l'usage de la théorie économique pour analyser des phénomènes d'actualité : chaque sujet (imposé) est relié à l'un des quatre thèmes développés en cours.

Précisons qu'un tel mode d'évaluation des apprentissages des étudiants est inédit dans la filière pour les étudiants les moins avancés. Pour les étudiants de première année, les enseignements magistraux faisaient jusqu'à présent l'objet d'une épreuve écrite lors de l'examen final. Lorsque ces enseignements s'appuyaient sur des travaux dirigés, une note de participation est attribuée en fonction de la participation orale de l'étudiant et/ou de la qualité de la préparation d'un ou plusieurs fiches de travaux dirigés ramassées, corrigées et notées par le chargé de travaux dirigés. En effet, ce mode d'évaluation apparaît ainsi original de plusieurs manières :

- Aucun examen des connaissances et des apprentissages n'était réalisé à l'oral avant la fin du L3, ni avec un support visuel. En bref, il n'y avait très peu d'occasion d'acquérir les techniques de la présentation orale pour les étudiants.

- Le mémoire doit être entièrement rédigé avec un traitement de texte et non manuscrit, sans toutefois être issu de « copiés-collés » rendu courant avec l'usage d'internet.

- il s'agit d'une évaluation principalement collective, (avec une part individuelle), du travail fourni par les étudiants.

I.3. Un nouvel accompagnement pédagogique des étudiants

Chacun des thèmes du cours est présenté aux étudiants lors de cours magistraux en amphithéâtre assurés par trois enseignants titulaires du département. Chaque thème est accompagné de travaux dirigés, basés sur une fiche composée à la fois de textes théoriques et d'articles de presse (presse généraliste et économique). A ce niveau, l'originalité de ce cours au sein des enseignements de L1 tient au fait que l'enseignement magistral est partagé par plusieurs intervenants.

La réalisation du mémoire a été l'occasion de développer l'encadrement et le suivi des étudiants. La réalisation du mémoire a fait l'objet d'un encadrement tout au long du semestre de la part de trois types d'intervenants : par ordre chronologique,

- les tuteurs : conseils sur le plan et sur la recherche bibliographique ;
- la responsable du cours « méthodes et enjeux de l'économie » : correction écrite du plan détaillé de chaque groupe au milieu du semestre ;
- et un enseignant spécialisé sur le thème du mémoire (son domaine de recherche est en lien avec le sujet du mémoire) : un rendez-vous après la première correction écrite du plan détaillé, réponses aux questions par mail, préparation de la soutenance orale. Les étudiants sont encadrés tout au long du semestre par un enseignant dont le domaine de recherche est en lien avec le sujet du mémoire. Cette pratique a pour objectif démystifier le personnage du professeur d'université, en quelque sorte

En outre, l'objectif du tutorat dit « d'accompagnement » a été repensé. Précisons que le tutorat d'accueil, le tutorat d'adaptation et le tutorat d'accompagnement sont les différents dispositifs auxquels les étudiants de 1^{er} cycle ont accès pour favoriser leur intégration et leur réussite au sein de notre université. Le tutorat d'accompagnement a pour objectif principal l'amélioration des apprentissages. Si cet objectif est précis, les modalités de mise en œuvre sont évasives. Au Bulletin Officiel du 31 octobre 1996, il est précisé que le tutorat vise à « aider au travail personnel de l'étudiant, aider au travail documentaire, donner appui aux techniques d'auto-évaluation et d'auto-formation, permettre d'établir des relations de proximité entre les étudiants et leurs professeurs ». Le tutorat d'accompagnement ayant la particularité d'être géré de manière autonome par 22 filières de formation de l'uB, il a ainsi pu être refondu au sein de la filière de sciences économiques. N'oublions pas en effet que son organisation est laissée à l'appréciation des acteurs. En ce qui concerne le L1 de sciences économiques, chaque étudiant a bénéficié de 4 séances d'une heure. Ces séances de tutorat ont ainsi un contenu précis. Une séance est dédiée à la méthodologie : élaborer un plan de mémoire, présenter une bibliographie, avec des conseils spécifiques sur le plan détaillé de chaque groupe. Trois séances de tutorat sont consacrées à l'utilisation des différents outils informatiques. Ce tutorat est présenté par l'enseignante responsable du cours « Méthodes et enjeux de l'économie » présente le tutorat aux étudiants en leur expliquant qu'il est absolument obligatoire, sans toutefois appliquer des sanctions en cas d'absence.

Une telle organisation du tutorat apparaît originale au sein de l'université de Bourgogne mais également à l'échelle française, l'originalité résidant ici la structuration et l'organisation pédagogique du tutorat (contenus, objectifs) par l'équipe enseignante. En effet, contrairement aux pays anglo-saxons, le tutorat au sein des universités françaises est un dispositif relativement récent puisqu'il date des années 90 ; sa création étant liée à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Généralement basé sur le volontariat des étudiants, les séances de tutorat sont des compléments aux cours, travaux dirigés et pratiques, qui sont déterminées par les étudiants en fonctions de leurs besoins et avec l'aide des tuteurs (Annot, 2004).

Le développement de l'encadrement et le suivi des étudiants a été l'occasion d'introduire des innovations en termes pédagogique dans le département. Certes relatives, ces innovations sont toutefois inédites dans le domaine des sciences économiques.

I.4. Une équipe enseignante fortement impliquée dans le projet

L'introduction de ce cours « Méthode et enjeux de l'économie » à orientation nouvelle pour la filière était plus particulièrement porté par une enseignante de la filière nouvellement arrivée à l'université de Bourgogne après une mutation. Cette enseignante a ainsi assurée une partie des cours magistraux et des travaux dirigés, organisée le tutorat en collaboration avec l'enseignant responsable du tutorat dans la filière et participé à l'encadrement et au suivi des groupes d'étudiants. Les cours magistraux ont été assurés par deux autres enseignants titulaires de la filière, dont le responsable du tutorat. Les travaux dirigés ont été assurés par deux enseignants contractuels. Le tutorat a été assuré par trois tuteurs recrutés spécifiquement par la filière. Précisons que les tuteurs sont des étudiants du département ayant un niveau de formation universitaire supérieur et qui n'assument aucune charge d'enseignement. Enfin l'encadrement et le suivi des groupes d'étudiants ont été assurés par sept autres enseignants titulaires de

sciences économiques (dont le responsable du tutorat). Au total, au premier semestre, sur le plan pédagogique, ce projet a mobilisé 14 personnes.

II. Une évaluation du dispositif issue de l'évaluation des enseignements

Pour apprécier ce nouveau dispositif et en apporter des corrections, le principe de l'évaluation des enseignements a été retenu, alors qu'il est rarement présent au sein de l'université française (Dejean, 2002). Avant toute chose, précisons que le principe de l'évaluation adopté ne permet pas de mesurer le nombre d'abandons entre le premier et le second semestre qui ont été évités par ce nouveau dispositif, ni de savoir si celui-ci va permettre (à lui seul !) de limiter la baisse des inscriptions en septembre. Précisons en outre que cette lutte contre les abandons n'est plus autant d'actualité dans la mesure où une étude conduite à l'université de Bourgogne a permis de relativiser les idées de l'équipe enseignante en constatant que la première année de sciences économiques figure parmi les filières étant le moins concernées par ce phénomène (Chalumeau, 2005).

Le principe de cette évaluation part de l'hypothèse qu'un niveau de satisfaction élevé des étudiants vis-à-vis du cours et du travail d'élaboration du mémoire pourrait fidéliser les étudiants dans le cursus et éventuellement favoriser de nouvelles inscriptions en première année. L'évaluation de cette réforme des enseignements en L1 de sciences économiques a été réalisée pour les deux années consécutives où ce projet a été conduit. Pour chaque année, une évaluation originale de ce cours « méthodes et enjeux de l'économie a été réalisée.

II.1.- Evaluation du dispositif lors de la première année d'expérimentation

II.1.1. Présentation de l'évaluation réalisée

La première évaluation du dispositif a été conduite par l'enseignante responsable de ce cours . Un questionnaire (cf. annexe 1) a été élaboré pour mesurer ce niveau de satisfaction des étudiants sur deux aspects : le contenu pédagogique du cours et des TD, et la réalisation du mémoire. Il a été distribué aux étudiants à l'issue d'un des derniers cours magistraux de l'année.

II.1.2. Résultats de l'évaluation auprès des étudiants

Le questionnaire distribué aux étudiants permet d'analyser quatre aspects de ce projet pédagogique : le contenu du cours et l'organisation des travaux dirigés, l'élaboration du mémoire, la perception des étudiants des progrès qu'ils ont pu faire grâce au mémoire, et leur niveau de satisfaction vis-à-vis de l'encadrement tant ce qui concerne les séances de tutorat que le suivi par les enseignants spécialisés.

- Contenu du cours et organisation des TD

Dans l'ensemble, l'objectif du projet, qui était de montrer qu'un certain nombre de concepts théoriques sont indispensables pour analyser et comprendre les faits de l'actualité, a été très bien perçu par les étudiants. Parmi les 92 étudiants qui ont répondu à la question ouverte « points forts et points faibles du cours », 85% ont répondu spontanément que le cours est intéressant car il permet de faire le lien entre la théorie et l'actualité. Les points faibles pointés par les étudiants sont peu nombreux. 19% considèrent que certains thèmes n'ont pas été suffisamment approfondis ou ont fait l'objet d'un nombre trop réduit de séances. Le bilan des

TD est positif : 87% (parmi les 105 qui ont répondu à cette question) considèrent que le contenu des TD leur a permis de mieux comprendre le cours.

- Elaboration du mémoire

La première remarque concerne un point faible spontanément par 40% des étudiants (cité dans les questions ouvertes 2, 9 et 10). Ils pointent du doigt le délai trop court pour réaliser le mémoire.

- Amélioration des compétences grâce au mémoire

Deux questions du questionnaire (questions 6 et 7) permettent de savoir si les étudiants considèrent que l'élaboration du mémoire leur a permis d'améliorer certaines de leurs compétences (105 réponses à ces deux questions). Les réponses obtenues sont contrastées. En effet, les 2/3 des étudiants considèrent que ce travail leur a permis de faire des progrès dans trois domaines : l'élaboration d'un plan de mémoire, l'apprentissage du travail en équipe, et les performances en matière de présentation orale. Par contre, les 2/3 des étudiants considèrent que ce travail ne leur a pas permis d'améliorer leurs compétences concernant la rédaction d'un travail écrit, ni l'utilisation d'un traitement de texte. A la question ouverte « Pourquoi ? », une très grande majorité d'étudiants répond que ces compétences sont déjà acquises grâce aux travaux de type TPE réalisés en Terminale.

Plusieurs constats peuvent être tirés de ces résultats :

- un des objectifs du projet - apprendre aux étudiants à élaborer un plan permettant de présenter de façon structurée une démonstration – a été rempli lors de la réalisation du mémoire. Cette compétence est en effet indispensable non seulement tout au long du cursus universitaire, mais surtout dans la vie professionnelle.
- l'expérience du travail en équipe semble avoir été souvent difficile, mais a été perçue comme enrichissante par une grande majorité des étudiants de L1.
- les étudiants de première année ont de réelles compétences basiques en traitement de texte, qui peuvent cependant être nettement améliorées (au vu de la forme des mémoires effectivement corrigés).

- Appréciations sur le tutorat

L'évaluation des différentes séances de tutorat est mitigée. 60% des étudiants considèrent que les tuteurs ne sont pas parvenus à les aider de façon efficace pour l'élaboration du mémoire (question 8). Les réponses données spontanément à la question ouverte 9 permettent de comprendre la difficulté qu'ont rencontrée les tuteurs dans l'encadrement des plans de mémoire : 16% des étudiants considèrent que les tuteurs ne sont pas suffisamment formés pour contribuer à améliorer un plan détaillé sur un sujet pour lequel ils ne sont pas, la plupart du temps, spécialisés. De plus, 30% des étudiants se plaignent des effectifs d'étudiants trop importants par séance de tutorat. Les tuteurs n'avaient pas assez de temps pour réfléchir en détail aux différentes façons d'améliorer les plans détaillés de chaque groupe. Par ailleurs, 20% des étudiants considèrent que les séances sur les outils informatiques étaient trop sommaires et pas assez approfondies, donc inutiles car les compétences de base sur ces outils sont déjà acquises. Ces réserves ne remettent pas en cause l'implication des tuteurs, qui a été réelle, mais soulignent la nécessité de redéfinir le contenu et la durée de certaines séances de tutorat

- Appréciations sur l'encadrement apporté par les enseignants spécialisés

L'appréciation sur l'encadrement apporté par les enseignants est quasiment unanime : 89% des étudiants considèrent que cet encadrement a été une aide précieuse. A la question ouverte

10, les étudiants ajoutent même spontanément des appréciations positives. Quelques exemples : « l'enseignant s'est montré disponible », « c'était très intéressant de discuter avec un spécialiste de la question », « l'enseignant nous a motivés et rassurés », « cela nous a permis de rencontrer les enseignants dans leurs bureaux ». Ce contact direct apparaît positif à la fois du point de vue du contenu, car la discussion sur le sujet lui-même semble avoir été perçue comme très enrichissante par les étudiants, et aussi du point de vue de la prise de contact avec l'équipe enseignante. Les étudiants ont apprécié donc d'être encadrés et suivis par des enseignants-chercheurs en économie dès leur premier semestre à l'université. De ce point de vue, 29% des étudiants regrettent qu'un seul rendez-vous ait été programmé (outre les contacts par mail), et souhaiteraient qu'à l'avenir deux rendez-vous puissent être organisés.

II.1.3. Constats des enseignants

Au-delà des enseignements tirés de l'interrogation des étudiants, les enseignants ont également émis un certain nombre de constats.

Ce projet a nécessité la mobilisation d'un certain volume d'énergie, à la fois de la part de la personne responsable du projet, et de l'ensemble des enseignants qui y ont participé.

- L'organisation d'ensemble est assez lourde : coordination entre les enseignants, animation et coordination des TD, cohérence entre cours-tutorat-TD-enseignants spécialisés, suivi étape après étape, collaboration avec le Planning Droit-Lettres et la Bibliothèque de Section pour organiser les séances de tutorat, disponibilité forte vis-à-vis des étudiants, résolution de problèmes (changements de groupes, abandons de certains étudiants en cours d'année)...
- L'implication des enseignants a été forte : les enseignants se sont rendus disponibles une partie du semestre pour les étudiants de première année, ont lu les mémoires et organisé des soutenances d'au minimum 45 minutes par groupe d'étudiant.
- Le dispositif a permis de renforcer les liens entre les enseignants du département d'économie.

En outre, les enseignants participant à cette expérience ont souligné les difficultés techniques et matérielles rencontrées lors des soutenances des mémoires. En effet, lors de ces soutenances en janvier 2005, les enseignants ont été contraints de faire passer la plus grande partie des diaporamas Power-Point sur l'écran de leur ordinateur de bureau. Des difficultés techniques rencontrées avec un équipement informatique obsolète ont ainsi empêché le bon déroulement des soutenances (incompatibilité entre les ordinateurs portables et l'utilisation de clés USB, vidéo-projecteur défectueux). Il est pourtant nécessaire de mettre les étudiants en situation professionnelle, et de faire en sorte que cette soutenance soit un réel entraînement à la présentation orale avec projection sur écran.

Un des résultats de l'évaluation a également fait objet de discussion entre les enseignants. En effet, 2/3 des étudiants que le mémoire n'est pas un exercice qui ne leur permet d'améliorer leurs compétences concernant la rédaction d'un travail écrit, dans la mesure où les étudiants considèrent avoir déjà de telles compétences⁰. Or, pour les enseignants, les étudiants ont tendance à largement surestimer leurs compétences rédactionnelles, étant donné le faible niveau de rédaction des mémoires.

II.1.4. Enseignements tirés de l'évaluation : quelles actions ?

Compte tenu des résultats de l'évaluation réalisée auprès des étudiants, différentes actions visant à améliorer l'efficacité du dispositif ont été adoptées :

- Du point de vue des délais, il a été nécessaire de réfléchir à un dispositif permettant de repousser d'environ trois semaines la date de remise des mémoires afin de laisser plus de temps aux étudiants pour finaliser leur document. Le dépôt du mémoire a lieu au plus tôt une semaine après la fin des examens du premier semestre. Etant donné la contrainte que représente la date des délibérations et l'affichage des résultats, cela entraîne une certaine complication dans l'organisation des soutenances...

- Le tutorat a commencé à être repensé : une moindre participation des tuteurs à l'élaboration du plan détaillé, qui semble être une tâche mieux adaptée aux enseignants spécialisés : les tuteurs ne donnent plus de conseils précis sur les plans réalisés par les groupes de travail, ils se bornent à lancer des pistes (afin d'éviter les conseils contradictoires entre tuteurs et enseignants encadrants). Quant aux séances d'informatiques, leurs modifications dépend des moyens alloués par l'établissement et n'ont pas pu faire l'objet d'une réelle modification.

- L'encadrement réalisé par les enseignants est sans doute un des aspects les plus positifs du projet, au regard de l'objectif principal qui est de lutter contre le découragement et la désaffection des étudiants de L1. Dans ce cadre, il paraît nécessaire que les étudiants puissent davantage solliciter l'encadrement des enseignants. Compte tenu de l'augmentation des moyens alloués par l'établissement attribuée avec l'augmentation des effectifs étudiants en L1, chaque groupe bénéficie désormais de deux rendez-vous obligatoires avec l'enseignant encadrant et le nombre d'enseignant spécialisé est passé de 8 à 9 pour assurer un meilleur encadrement. Concrètement, les plans des mémoires sont désormais corrigés par les enseignants et un enseignant spécialisé sur le thème du mémoire (son domaine de recherche est en lien avec le sujet du mémoire). La responsable du cours « méthodes et enjeux de l'économie » ne fait plus la : correction écrite du plan détaillé de chaque groupe au milieu du semestre. Les enseignants corrigent le plan rendu dactylographié mi novembre, et reçoivent les étudiants deux fois (1^{ère} et 2^{ème} version du plan) , puis répondent aux questions par mail.

Pour que la soutenance soit un réel entraînement à la présentation orale avec projection sur écran, Le département a investi dans des équipements informatiques : trois ordinateurs portables et trois vidéo-projecteurs – ceci afin de fournir aux étudiants des conditions de travail adaptées.

La mise en place de ce projet novateur pour la filière de science économique a suscité un réel intérêt pour l'économie de la part des étudiants. L'équipe pédagogique s'est alors attelée à une réforme globale de l'enseignement des mathématiques. Fort de l'expérience menée avec le cours « méthodes et enjeux de l'économie », cette refonte a également pour objectif de montrer aux étudiants la relation entre l'enseignement et les faits économiques, en soulignant la pertinence des outils mathématiques pour l'analyse de l'environnement économique. Les innovations pédagogiques mises en place ont été mises à profit après la première année d'expérimentation pour les mathématiques. En outre, d'une réflexion plus globale sur l'intérêt de projets de même nature que celui développé avec le cours « Méthodes et enjeux de l'économie » est en cours pour les autres années de la Licence de sciences économiques.

II.2 - Evaluation du dispositif lors de la seconde année d'expérimentation

II.2.1 - Présentation de l'évaluation réalisée

La seconde évaluation du projet a été conduite en concertation avec les enseignants de la filière intervenant en L1 et en partenariat avec le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation (CIPE) de l'université de Bourgogne. La filière de sciences économiques s'est en effet portée volontaire pour enclencher le processus d'évaluation des enseignements au sein de l'institution. Une enquête a été réalisée en février 2006 au cours des TD d'informatique après les examens du 1^{er} semestre et avant la publication des résultats de ces examens. Une seconde enquête a été réalisée en mai 2006 en ce qui concerne les enseignements du deuxième semestre de l'année universitaire. Le questionnaire d'évaluation a été produit par des enseignants de L1, comme le protocole d'évaluation, sur proposition et en concertation avec le CIPE. Ce questionnaire était standardisé pour l'ensemble des cours de L1. Pour chaque enseignement, le cours magistral, les travaux dirigés et le tutorat associés faisaient l'objet de questions. Afin de s'assurer de l'implication de l'équipe pédagogique, les enseignants ont eu la possibilité d'ajouter quelques questions spécifiques concernant le cours dont ils étaient responsables. Cette enquête s'accompagnait en outre de questions concernant l'environnement des études, les attentes et les motivations des étudiants. L'ensemble du dispositif a été approuvé par les instances de la filière de sciences économiques et de gestion. La gestion logistique de la procédure d'évaluation a été réalisée par le CIPE afin d'assurer l'anonymat des étudiants, confidentialité des résultats des évaluations, et afin de ne pas alourdir le travail des enseignants intervenants en L1. Concrètement, les étudiants ont rempli un questionnaire informatisé en saisissant directement leurs réponses grâce au logiciel Sphinx. Ils avaient la possibilité de remplir un questionnaire papier durant ce même cours. Cette double méthode de collecte de l'information a été mise en place pour pallier les difficultés liées à l'utilisation d'un outil informatique.

Le taux de réponse à l'enquête réalisée au 1^{er} semestre atteint 86%. L'enquête du deuxième semestre a subi les affres des mouvements étudiants du printemps 2006 liés au CPE (Contrat Première Embauche). Le taux de réponse a nettement chuté : il atteint 38%. Les résultats de l'évaluation du second semestre ne sont donc pas exploités dans cet article.

Tableau 2 :

Taux de réponse aux enquêtes d'évaluation en L1 sciences économiques et gestion (1^{er} semestre des années 2005-06)

Nombre d'inscrits en L1 Science Economique et de Gestion :	168
Nombre d'inscrits en L1 Science Economique et de Gestion absents aux examens du 1 ^{er} semestre :	25
Nombre de répondants à l'enquête (réponses exploitables)	123
Taux de réponse	86 %

II.2.2. Résultats de l'évaluation auprès des étudiants

L'originalité de l'évaluation conduite lors de la seconde année d'expérimentation tient au fait que les étudiants ont pu apprécier l'ensemble des enseignements de L1. Les résultats du cours « méthodes et enjeux de l'économie » peuvent être comparés aux autres enseignements du premier semestre de L1. Quelques points de méthodes :

- 1) la maquette du 1^{er} semestre de L1 comporte 7 cours (cf. tableau 3) : les résultats de l'évaluation auprès des étudiants du cours « méthodes et enjeux de l'économie » sont

comparés par l'intermédiaire d'indicateurs statistiques aux autres cours. Faisant l'objet d'une refonte en 2005-06, le cours de mathématiques est exclu de l'analyse.

Tableau 3. Les enseignements du 1^{er} semestre L1 sciences économiques

	Cours magistraux	Travaux dirigés	Tutorat
Comptabilité générale	X	X	
Démographie	X		
Introduction aux théories économiques	X	X	
Macroéconomie	X	X	
Mathématiques de l'économie	X	X	X
Méthodes et enjeux de l'économie	X	X	X
Sociologie	X		

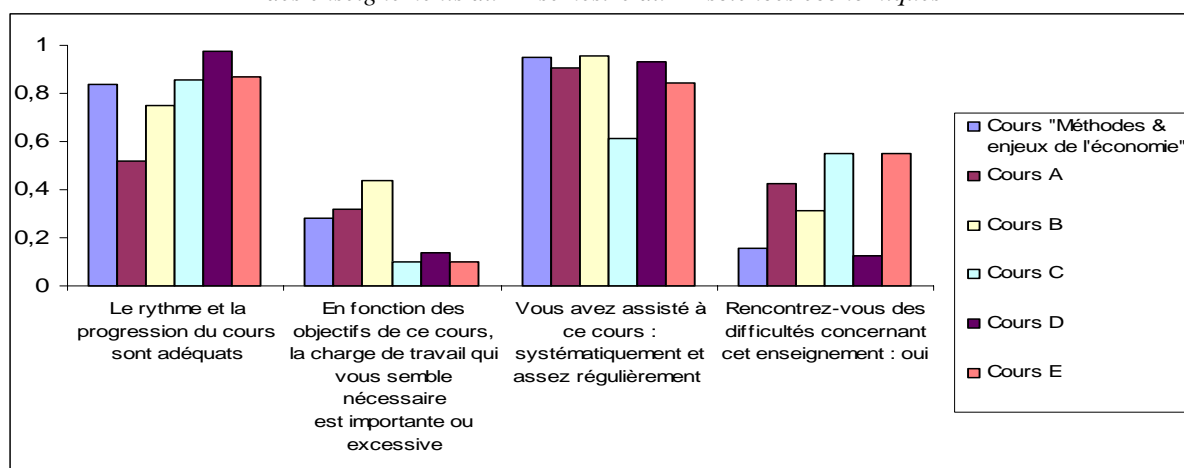
- 2) Lorsque les énoncés des questions sont formulés de manière positive avec une échelle en 4 ou 5 positions : tout à fait, plutôt, pas vraiment, pas du tout. Sachant que les réponses sont données dans une échelle ordinale, un indice de satisfaction est calculé pour chaque énoncé du questionnaire. Pour chaque item, et chaque cours, cet indice de satisfaction mesure le rapport entre les avis positifs sur l'ensemble des réponses fournies en tenant compte des non réponses ou sans avis. Cette méthode permet de retenir que les personnes ayant pris position. La valeur de l'indice se situe en 0 et 1 : 1 indique un fort degré de satisfaction et, à l'inverse, 0 signifie que les étudiants manifestent une forte insatisfaction. Pour chaque item, un indice moyen de satisfaction n'est pas calculé pour les cours dits « classiques ». En effet, l'agrégation des résultats individuels apparaît inapproprié en raison des fortes disparités de résultats constatés entre ces différents cours.
- 3) Pour les types de questions, les indicateurs construits sont des proportions qui prennent en compte le nombre de non réponses
- 4) lorsque le nombre de non-réponses est trop important, les indicateurs ne sont pas construits.

- Appréciations sur les cours magistraux et les travaux dirigés

Un des premiers constats qui peut être fait est que le cours « méthodes et enjeux de l'économie » est un des cours les mieux appréciés par les étudiants de L1. Après le cours D, il s'agit du cours où les étudiants sont le plus assidus et pour lesquels ils déclarent rencontrer le moins de difficultés. Seuls 16% des étudiants déclarent rencontrer des difficultés. Signalons que l'indicateur de satisfaction relatif à l'adéquation des enseignements de L1 aux connaissances antérieures des étudiants est faible pour tous les cours de la maquette du premier semestre. Le cours « Méthodes et enjeux de l'économie » apparaît remplir un de ses objectifs puisqu'il s'agit du cours où les étudiants déclarent que leurs connaissances préalables ont le plus facilité leur apprentissages (58% des jeunes).

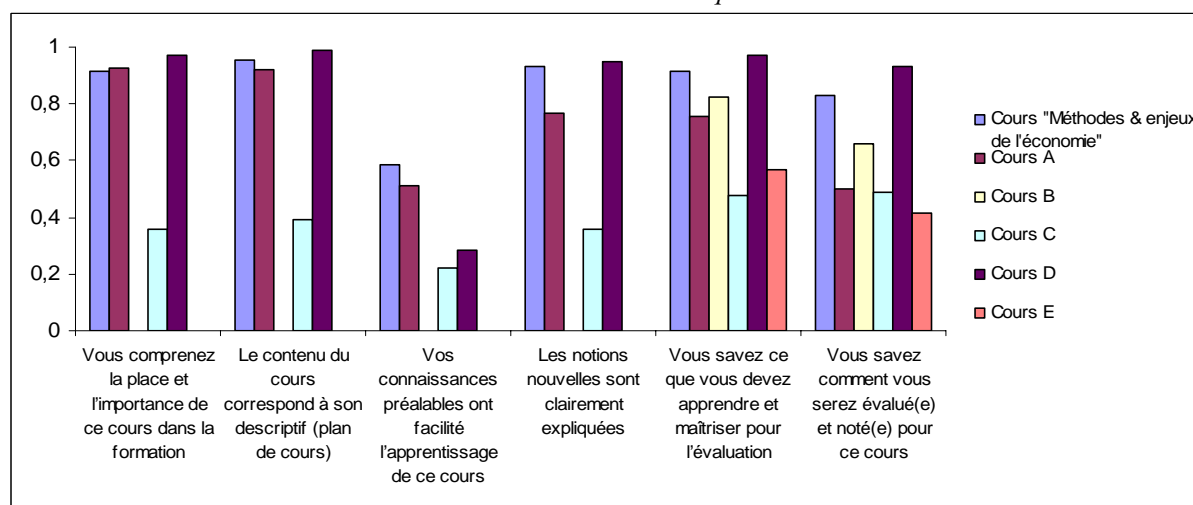
Que ce soit tant en ce qui concerne la place / l'importance de ce cours dans la formation, ou les explications données concernant les notions nouvelles, ou encore au niveau du respect du descriptif du cours, les indicateurs de satisfaction figurent parmi les plus élevés pour le cours « Méthodes et enjeux de l'économie » qui obtient la seconde ou troisième place du palmarès. Le même constat peut être fait en ce qui concerne le rythme et la progression du cours.

*Graphique 2 : les indicateurs
des enseignements du 1^{er} semestre du L1 sciences économiques*



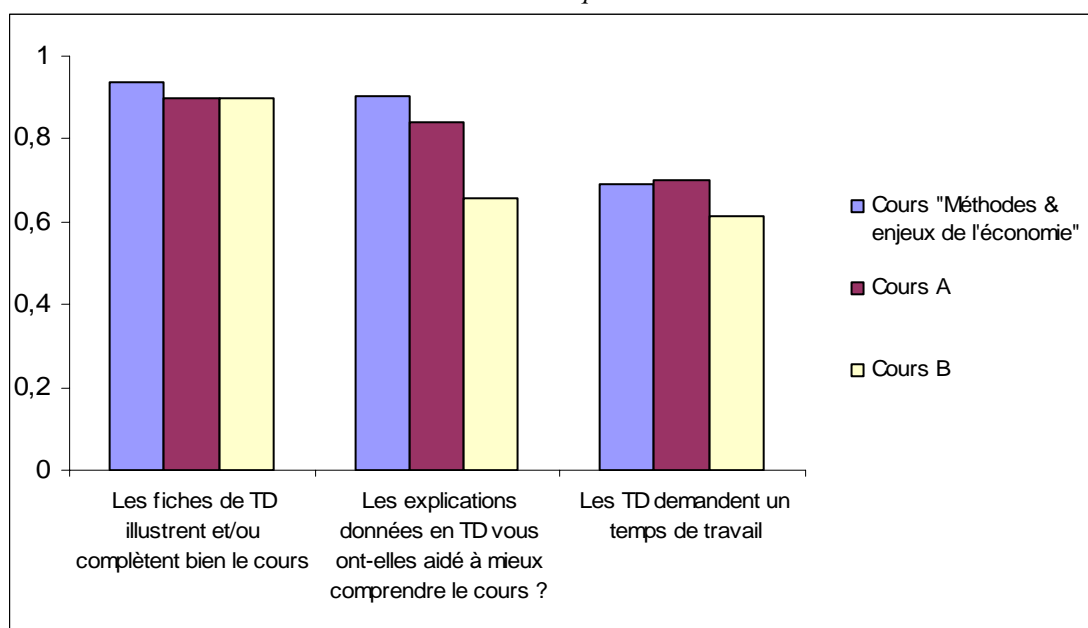
La question de l'évaluation des acquis des étudiants apparaît comme un des points faibles des enseignements de L1 : les indicateurs de satisfaction sont relativement plus faibles que ceux concernant le contenu du cours, son organisation, ses travaux dirigés etc. Cette faiblesse est toutefois moins importante pour deux enseignements : le cours D pour lequel est examen final basé sur des exercices est organisé et juste après, le cours de « Méthodes et enjeux de l'économie » pour lequel un mémoire doit être réalisé par les étudiants et où les étudiants sont également interrogés à l'oral sur un des thèmes abordés en cours.

Graphique 3 : les indicateurs de satisfaction concernant les cours magistraux des enseignements du 1^{er} semestre du L1 sciences économiques



L'un des points forts du cours « méthodes et enjeu de l'économie » est le bilan fait par les étudiants concernant les travaux dirigés (cf. graphique n°4). En effet, les fiches de travaux dirigés comme les explications données en travaux dirigés apparaissent particulièrement appréciées par les étudiants.

Graphique 3 : les indicateurs de satisfaction concernant les travaux dirigés du 1^{er} semestre du L1 sciences économiques



Tous les cours comprenant des travaux dirigés sont considérés comme des enseignements pour lesquels la charge de cours apparaît le plus souvent excessive. En tenant compte de cette dimension, il ressort que le cours « Méthodes et enjeux de l'économie » est plutôt bien évalué par les étudiants alors que le mémoire demande un travail plus important que pour les autres cours. En effet, seuls 28 % des étudiants considèrent que la charge de travail est importante ou excessive par rapport aux objectifs du cours, contre 32% et 44% des étudiants pour les autres cours avec travaux dirigés.

- Appréciations sur le tutorat

Les résultats de l'évaluation sur les séances de tutorat organisées spécifiquement pour cet enseignement interpellent l'équipe pédagogique :

- 45% des étudiants n'ont pas fréquenté le tutorat. Cette désaffection n'est pas liée à un manque d'intérêt (seuls 6 étudiants), mais interrogent sur les motivations de ces étudiants.
- Les étudiants restent mitigés quant à l'utilité des séances de tutorat. Pour les étudiants ayant fréquenté le tutorat de manière plus ou moins assidue (57 étudiants sur les 112 répondants à la question), les insatisfaits sont plus nombreux que les étudiants contents de ce service.

La lecture des commentaires des étudiants apporte un éclairage sur ces deux points. D'une part, les séances dédiées à l'utilisation des outils informatiques sont jugées peu indispensables par les étudiants. D'autre part, le problème de la non spécialisation du tuteur sur les sujets de mémoire des étudiants est encore décrié par les étudiants alors que le rôle des tuteurs a été très allégé sur ce point-ci pour la deuxième année de mise en place de ce cours.

II.2.3. Constats des enseignants

L'implication des enseignants a encore été forte. L'arrivée d'un nouvel enseignant parmi l'équipe encadrant les mémoires des étudiants n'a pas permis de réduire le travail des collègues, compte tenu de l'accroissement des effectifs étudiants. La mise en place d'une

rémunération très attractive (5h équivalent travaux dirigés pour chaque groupe encadré) a permis au projet de perdurer au-delà des bonnes volontés.

II.2.4. Enseignements tirés pour la seconde année d'expérimentation

Au terme de la deuxième année d'expérimentation, c'est le tutorat qui a fait l'objet de toute l'attention de l'équipe pédagogique. Il s'agit de combiner deux dimensions : des séances plus longues pour un apprentissage plus détaillé des outils informatiques et des séances restreintes pour traiter des difficultés rencontrées seulement par certains étudiants. Compte tenu des moyens supplémentaires alloués par l'établissement spécifiquement pour ce projet, les séances de tutorat sont passées de 1heure à 1h30.

Le tutorat en informatique a subi de profondes modifications en concertation avec l'enseignante responsable de l'enseignement d'informatique en L1 afin que les compétences acquises au premier semestre en « Méthodes et enjeux de l'économie » ne soient à nouveau enseignées au second semestre. Les étudiants du département d'économie passant un diplôme national en informatique (le C2i Certificat individuel informatique) à la fin du L2, les séances de travaux dirigés en informatique du deuxième semestre et de L2 peuvent ainsi être recentrées les compétences « manquantes ». Concrètement, un questionnaire est passé auprès des étudiants au tout début du semestre pour pouvoir proposer des séances d'informatique aux étudiants qui en ont réellement besoin et adapté les séances de bureautique et de recherche sur internet en fonction du niveau des étudiants.

Par ailleurs, compte tenu de l'accroissement des étudiants en L1, le nombre d'enseignant encadrant les mémoires a encore une fois augmenté. Il est ainsi passé de neuf à 10 enseignants.

Conclusion

Les résultats de cette expérience se révèlent encourageants. Certains questionnements pédagogiques restent cependant entiers. Ainsi, c'est la difficulté de la notation en groupes qui a émergé. Il faut encore imaginer la manière d'inciter davantage les étudiants à travailler et à réviser l'ensemble des cinq thèmes abordés en cours. Enfin, l'organisation du tutorat devra être à nouveau étudiée.

Mais plus encore, les résultats de ce projet ont été présentés aux enseignants des lycées de la région pour leur démontrer les changements intervenus dans la formation universitaire au niveau des sciences économique. Des rencontres avec ces enseignants et l'équipe pédagogiques de la filière ont ainsi été organisées. Cette politique de communication envers les enseignants du secondaire a été réalisée afin d'attirer les jeunes bacheliers dans la filière.

Par ailleurs, il est important de souligner que cette réforme n'aurait pas pu être mise en œuvre à moyens constants. Ce projet pédagogique a ainsi pu exister parce que la filière a bénéficié de moyens supplémentaires, grâce au soutien du fonds de financement de l'innovation pédagogique de l'université de Bourgogne, nouvellement mis en place. Ceci a effet permis le financement d'heures de travaux dirigés supplémentaires. La pérennité des moyens est indispensable pour la poursuite d'un tel travail avec les étudiants. Or, cette expérience peut-elle encore apparaître neuve au regard du fonds financement de l'innovation pédagogique, face à la concurrence de nouveaux projets ? En outre, le contexte de L1 a considérablement

changé à la rentrée 2006-07 : les étudiants se sont inscrits plus massivement en sciences économiques, ce qui se traduit par une cinquantaine d'étudiants supplémentaires sur un effectif initial de 200. Certes le contexte politique française avec la « crise du CPE » de l'an dernier semble avoir eu un influence non négligeable sur les choix d'orientation des jeunes à l'échelle nationale. Toutefois, sans y voir un effet direct de la réforme engagée par l'équipe pédagogique, une augmentation de 25% des effectifs étudiants en L1 pose de sérieuses questions à l'équipe pédagogique : une expérience visant notamment à accroître les effectifs doit-elle être reproduite sous les mêmes modalités, voire poursuivie sachant qu'elle demande un investissement important des enseignants de la filière ? Comment perpétuer cette expérience si des moyens supplémentaires ne sont pas alloués ?

Dans un système où la sélection des étudiants lors de leur entrée dans l'enseignement supérieur n'existe pas, faut-il maintenir cette expérience sachant que les nouveaux étudiants n'ont pas les pré-requis indispensables pour des études en sciences économiques ? Signalons en effet que le nombre de jeunes titulaires d'un baccalauréat en forte inéadéquation avec les prérequis nécessaires dans cette filière (niveau initial en mathématiques par exemple) devrait progresser dans les années à venir pour les universités françaises : les bacheliers se tournant vers des formations sélectives (formations professionnelles de type IUT ou BTS ou les classes préparatoires aux grandes écoles), le choix de l'université deviendrait de plus en plus un choix par défaut et les étudiants les moins brillants se retrouvent sur les bancs de la faculté (Leseur, 2006) .

Bibliographie

Annoot, E. (2004). Le tutorat ou le sens égaré. In E. Annoot & M.F. Fave-Bonnet, *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer* (pp.183-206). Paris : L'Harmattan.

Annoot, E., & Fave-Bonnet, M.F. (2004). *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer*. Paris : L'Harmattan.

Chalumeau, L. « Le devenir des sortants à bac + 1 des étudiants de l'université de Bourgogne ». In Université de Bourgogne. *Site de l'observatoire des étudiants*, [En ligne]. <http://www.u-bourgogne.fr/ODE/publi.php?n1=2&n2=6> (Page consultée le 15 décembre 2006)

Chevallier, M. (1999). A quoi servent les facs de sciences éco ? *Alternatives économiques*, 174, 32-34..

Dejean, J. (2002). « L'évaluation de l'enseignement dans les universités françaises : rapport établi à la demande du haut conseil de l'évaluation de l'école ». In site de la Documentation Française, [En ligne].<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000165/0000.pdf>. (Page consultée le 15 décembre 2006)

Fitoussi, J.P. (2001). *L'enseignement supérieur de l'économie en question : rapport pour le ministre de l'Education nationale*. Paris : Fayard.

Laguérodie, S., & Thibault, N. (2001). Sciences économiques : un enseignement en crise, *L'économie politique*, 9, 66-76.

Leseur, B. (2006). Les effectifs de l'enseignement supérieur à l'horizon 2013. In INSEE, *Données Sociales, la société française, édition 2006* (pp. 127-136). Paris : INSEE,

Vernières, M. (1999). « Rapport de la mission sciences économiques : rapport pour la direction des enseignements supérieurs ». Site autisme-economie.org, [En ligne]. <http://mouv.eco.free.fr/doc/tverniere.pdf> (page consultée le 15 décembre 2006)